

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2019

Présents : Sylvie MALESTROIT - Paulette GICQUEL – Philippe BIDAN – Stéphane FOUCAULT – Gwenaëlle MOY – Michel HAMON – Benoît JAN – Hervé LE DOUCEN – Lynda LE PORS – Armand BIDAN
André LE TINNIER – Patricia CHOUPEAUX – Stéphanie LE BARS

Absente excusée : Martine VALLEE pouvoir à Sylvie MALESTROIT
Réjane COEURET pouvoir à Michel HAMON

Secrétaire de séance : Armand BIDAN

VIABILISATION DES LOTS RUE DES TILLEULS ET CITE PAUL LE MAITRE

Le Conseil Municipal valide les travaux de viabilisation des lots comme suit :

Lots rue des tilleuls :

Eau potable : 2 367.46 € TTC – Travaux réalisés par l'entreprise VEOLIA
Eaux pluviales : 7 452.00 € TTC – Travaux réalisés par l'entreprise SEEG
Eaux Usées : 3 816.00 € TTC – Travaux réalisés par l'entreprise SEEG

Lots Cité Paul Le Maitre :

Eau potable : En cours d'étude
Eaux pluviales : 2 628.00 € TTC – Travaux réalisés par l'entreprise SEEG
Eaux Usées : 3 016.00 € TTC – Travaux réalisés par l'entreprise SEEG

PRIX DE VENTE DES TERRAINS A BATIR RUE DES TILLEULS ET CITE PAUL LE MAITRE

Le Conseil Municipal décide de fixer le prix de vente de ces lots à 33.00 € TTC le m².

TRAVAUX DE RESEAU D'EAUX PLUVIALES CITE PAUL LE MAITRE

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la Cité Paul Le Maitre, le Conseil Municipal, valide les travaux de construction d'un réseau d'eaux pluviales pour un montant de 29 814.00 € TTC.

NOUVEAU DISPOSITIF DE COLLECTE DES DECHETS

Le Conseil Municipal est informé que LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE a délégué la collecte des déchets ménagers à l'entreprise BRANGEON et qu'à ce titre un nouveau dispositif, à savoir la collecte latérale en porte à porte, sera mis en place début 2020. Pour se faire, entre mars 2020 et mai 2020, des agents de l'entreprise BRANGEON se rendront dans chaque foyer pour remettre les nouveaux conteneurs et expliquer les modalités de collecte.